



## Comité syndical du mercredi 13 mai 2026 à 14h

### Procès-verbal de l'élection des membres du Bureau du syndicat mixte du Point Fort

L'an deux mille vingt-six, le treize mai à quatorze heures, le Comité Syndical du syndicat mixte du Point Fort, légalement convoqué le 7 mai 2026 par le Président sortant, M. Laurent PIEN, s'est assemblé à la salle de réunion du syndicat mixte du Point Fort - Hôtel Bled – 50620 CAVIGNY, sous la présidence de M. Henri FONTAINE, doyen d'âge, en application de l'article L.5211-9 du CGCT.

#### Présents :

Serge BOSSARD, Samuel PACEY, Charly VARIN (Villedieu Intercom) ; Corinne CLEMENT, Pascal BEUVE est suppléé par Benoît BITON (CC Coutances mer et bocage) ; Raynald AVISSE, Gérard CHARRAULT, Mickaël DANICAN (CC de la Baie du Cotentin) ; Christophe GILLES, Thierry LAISNEY (CC Côte Ouest Centre Manche) ; Philippe BRIARD, Morgane BUISSON, Jacques CLAIRAUX, Eric FOLLAIN, Henri FONTAINE, Olivier GOULET, Virginie METRAL, Virginie NEVEU MACHARD, Laurent PIEN, Elisabeth QUINETTE, Jérôme VIRLOUVET (CA Saint-Lô Agglo).

Absents excusés : Néant

Procurations : Néant

#### **1. Ouverture de la séance et installation du comité syndical :**

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Henri FONTAINE, doyen d'âge, qui a déclaré les membres du comité syndical ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

#### **2. Désignation du secrétaire de séance :**

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Comité. M. Serge BOSSARD a été désigné pour remplir cette fonction.

#### **3. Appel nominal des délégués et constatation du quorum :**

M. Henri FONTAINE a procédé à l'appel nominal des délégués, a dénombré 21 membres présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie et que la séance pouvait valablement se tenir.

fp VM ALF

BS AL

#### 4. Election du Président :

Le doyen d'âge a ensuite invité le comité syndical à procéder à l'élection du Président. Il a rappelé, qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT rendus applicables aux syndicats mixtes, par renvoi de l'article L.5211-2 du même code, le Président est élu au scrutin secret, uninominal et à la majorité absolue parmi les membres de l'assemblée délibérante. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

##### Constitution du bureau de vote :

Le comité syndical a désigné 2 assesseurs.

Assesseur n°1 : Virginie METRAL

Assesseur n°2 : Raynald AVISSE

##### Déroulement de chaque tour de scrutin :

Chaque membre du comité syndical s'est vu remettre des bulletins de vote vierge. Chaque délégué insère lui-même dans l'urne son bulletin de vote dans une enveloppe fournie par le syndicat mixte du Point Fort. Le nombre de délégués qui n'ont pas souhaité prendre part au vote a été enregistré.

Après le vote du dernier délégué, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins déclarés nuls par le bureau de vote en application de l'article L. 66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau de vote et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion, le tout placé dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné.

Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

##### Résultats du 1<sup>er</sup> tour de scrutin :

- a. Nombre de membres présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (bulletins déposés) : 21
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- d. Nombre de bulletins blancs : 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] : 20
- f. Majorité absolue : 11

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
PIEN Laurent	20	Vingt

G VM H.F. B.S.  
AR

**Proclamation de l'élection du Président :**

M. Laurent PIEN a été proclamé Président et a été immédiatement installé dans ses fonctions.

**5. Election des vice-présidents :**

Sous la présidence de M. Laurent PIEN, élu Président, le comité syndical a été invité à procéder à l'élection des vice-présidents. Il a été rappelé que ces derniers sont élus selon les mêmes modalités que le Président.

Le président a indiqué qu'en application de l'article L.5211-10 du CGCT, le bureau du syndicat mixte est composé du président, et de Vice-présidents.

Le nombre de vice-présidents est déterminé par le comité syndical sans que ce nombre ne puisse être supérieur à 20 %, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total du comité syndical, soit 5 vice-Présidents.

Le comité syndical peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur à celui qui résulte de l'application des dispositions précitées, sans pouvoir toutefois excéder 30 % de son propre effectif, soit 6 vice-présidents.

Au vu de ces éléments, à l'unanimité, le comité syndical a fixé à 6 le nombre des vice-présidents.

**Election du 1<sup>er</sup> vice-Président**

**Résultats du 1<sup>er</sup> tour de scrutin :**

- a. Nombre de membres présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (bulletins déposés) : 21
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 1
- d. Nombre de bulletins blancs : 2
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] : 18
- f. Majorité absolue : 10

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
CLEMENT Corinne	18	Dix-huit

Mme Corinne CLEMENT a été proclamée 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente et immédiatement installée.

VM  
H.F.  
B.S.  
AR  
p

### Election du 2ème vice-Président

#### Résultats du 1<sup>er</sup> tour de scrutin :

- a. Nombre de membres présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (bulletins déposés) : 21
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- d. Nombre de bulletins blancs : 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] : 20
- f. Majorité absolue : 11

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
FOLLAIN Eric	20	Vingt

M. Eric FOLLAIN a été proclamé 2ème Vice-Président et immédiatement installé.

### Election du 3ème vice-Président

#### Résultats du 1<sup>er</sup> tour de scrutin :

- a. Nombre de membres présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (bulletins déposés) : 21
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- d. Nombre de bulletins blancs : 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] : 20
- f. Majorité absolue : 11

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
VARIN Charly	20	Vingt

M. Charly VARIN a été proclamé 3ème Vice-Président et immédiatement installé.

VM H.F B.S  
AR

φ

### Election du 4ème vice-Président

#### Résultats du 1<sup>er</sup> tour de scrutin :

- a. Nombre de membres présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (bulletins déposés) : 21
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- d. Nombre de bulletins blancs : 5
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] : 16
- f. Majorité absolue : 9

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
GILLES Christophe	16	Seize

M. Christophe GILLES a été proclamé 4ème Vice-Président et immédiatement installé.

### Election du 5ème vice-Président

#### Résultats du 1<sup>er</sup> tour de scrutin :

- a. Nombre de membres présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (bulletins déposés) : 21
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- d. Nombre de bulletins blancs : 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] : 21
- f. Majorité absolue : 11

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
AVISSE Raynald	21	Vingt-et-un

M. Raynald AVISSE a été proclamé 5ème Vice-Président et immédiatement installé.

VM JLF BS  
AR P

## Election du 6ème vice-Président

### Résultats du 1<sup>er</sup> tour de scrutin :

- a. Nombre de membres présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (bulletins déposés) : 21
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- d. Nombre de bulletins blancs : 2
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] : 19
- f. Majorité absolue : 10

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
GOULET Olivier	10	Dix
METRAL Virginie	9	Neuf

M. Olivier GOULET a été proclamé 6ème Vice-Président et immédiatement installé.

### Clôture du procès-verbal :

Le présent procès-verbal, dressé et clos le 13 mai à 15h30, en double exemplaire, a été, après lecture, signé par le Président, le délégué le plus âgé, les assesseurs et le secrétaire de séance.

Cavigny, le 13 mai 2026

Le Président,  
Laurent RIEN



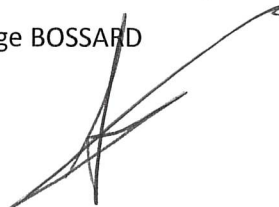
Le Doyen d'âge,  
Henri FONTAINE



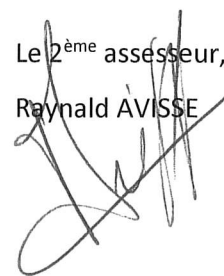
Le 1<sup>er</sup> assesseur,  
Virginie METRAL



Le secrétaire de séance,  
Serge BOSSARD



Le 2<sup>ème</sup> assesseur,  
Reynald AVISSE



VM  
AR